

Procès-verbal

Réunion du Conseil exécutif de l'ASSÉ

-
-
Présences :

nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré
nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré

-
0.0 Ouverture à 16h15

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

1. Procédures

1.1 Præsidium

1.1.1 Que *nom retiré nom retiré* soit à l'animation et *nom retiré nom retiré* au secrétariat.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'ordre du jour suivant est proposé :

2.0 Site Internet

3.0 Retour sur la réunion avec l'ancien exécutif

4.0 Retour sur le dernier congrès

4.1 Retour sur les mandats

4.2 Retour sur le déroulement général

5.0 Premier congrès de la coalition

6.0 Affiliations

7.0 CIR du 13 février

8.0 Interne

9.0 Externe

10.0 Tournées

11.0 Manifestation nationale à Sherbrooke

12.0 Matériel d'information

13.0 Permanence

14.0 Varia

15.0 Levée

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

1. Site Internet

2.1 Que *nom retiré nom retiré* fasse la modification suivante au site Internet à mettre à la place du texte dans un encadré : Pour faire partie de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) les associations étudiantes doivent : 1-Obtenir un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum. 2-Adopter les revendications suivantes : -Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études ; - Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial ; -Le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant. Les associations étudiantes qui sont comptées dans le plancher doivent répondre aux trois conditions suivantes : Condition 1 : Revendications – L'association étudiante a minimalement adopté comme revendication l'abolition de la réforme de l'Aide financière aux Études en assemblée générale ou en référendum Condition 2 : 2.1 Mandat de principe de grève –L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum de tenir dans les trois jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher une assemblée générale extraordinaire d'organisation pour déclencher la grève. OU 2.2 Mandat de grève – L'association étudiante est en grève Condition 3 : Plancher – L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum un plancher de 7 associations étudiantes ou moins répondant à ces conditions.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

3.0 Retour sur la réunion avec l'ancien exécutif

4.0 Retour sur le dernier congrès

4.1 Retour sur les mandats

4.1.1 Que *nom retiré nom retiré* s'occupe de faire une ébauche de proposition en vue du congrès pour les journées des 1^{er} mai, 8 mars et 15 mars incluses dans le plan d'action et qu'elle se concentre particulièrement sur le 8 mars.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 Qu'un tableau financier spécifique pour les dépenses de grève soit fait en vue de le présenter au premier Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

4.1.2.1 Que le tableau inclus les dépenses de tournées, de matériel d'information pour la grève et des réunions du comité ad hoc pour la préparation du 1^{er} congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie.

Proposé par *nom retiré nom retiré*

Appuyé par *nom retiré nom retiré*

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.1.2 : Adoptée à l'unanimité

4. 2. Retour sur le déroulement général

5.0 Premier Congrès de la coalition

6.0 Affiliations

- 6.1 Considérant qu'il est nécessaire que le mouvement étudiant se rassemble derrière la bannière du syndicalisme étudiant de combat afin de créer un rapport de force efficace face au gouvernement;
Considérant que la Coalition de l'ASSÉ Élargie, bien qu'elle soit un premier pas dans cette direction, ne formera pas de rapport de force de façon permanente;
Considérant que l'ASSÉ est la seule organisation nationale à défendre le syndicalisme étudiant de combat;
Considérant que la grève est le meilleur moment de faire une campagne d'affiliation puisque les militants et militantes sont libéré-e-s de leurs activités quotidiennes;
- Que le CIR propose le plan d'action suivant au premier Congrès de la coalition le 26 février :

Travail du Conseil exécutif

Que le secrétaire aux affaires externes soit chargé d'approcher les associations non-membres pour qu'elles abordent la question de l'affiliation dans leurs instances (entre autres dès l'AG de déclenchement de grève), de faire des tournées téléphoniques pour faire un suivi auprès des associations et de construire un discours pro-affiliation à tenir lors de la présente campagne.

-
Que le secrétaire aux affaires internes soit chargé de fixer des objectifs d'affiliations pour le CRAM et le CASSÉ ainsi que de motiver les associations membres à approcher les non-membres pour une affiliation.

-
Que le Secrétaire à l'information soit chargé de s'assurer de la production de matériel d'information sur l'ASSÉ, l'importance d'y adhérer maintenant et comment devenir membre. Qu'il soit responsable de faxer aux associations étudiantes du Québec de l'information sur l'ASSÉ, l'importance d'un mouvement étudiant uni derrière la bannière du syndicalisme de combat et comment devenir membre de l'ASSÉ et de mettre cette information sur le site internet.

-
Qu'en ce sens, le Conseil exécutif soit chargé de coordonner le travail des associations étudiantes et des instances de l'ASSÉ pour le présent plan d'action, qu'il diffuse largement les projets de campagne et les calendriers de ceux qui se concrétisent et qu'il voit à ce que la consolidation de l'ASSÉ soit une priorité à l'intérieur de la campagne de grève. Qu'il soit aussi chargé d'offrir des formations sur l'ASSÉ dans les régions.

Travail des Comités

Que le Comité d'information produise du matériel d'information sur l'ASSÉ, l'importance d'y adhérer maintenant et comment devenir membre.

-
Que le prochain numéro du journal *Ultimatum* comprenne une section spéciale ASSÉ.

Travail des Conseils Régionaux

-
Que les Conseils régionaux tentent de faire de bons contacts avec des associations étudiantes indépendantes pour leur proposer une campagne d'affiliation.

-
Que soit élaborer un plan d'action local réaliste dans la région du Montréal et du Sud-est pour concrétiser une affiliation au niveau collégial.

-
Que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ, qui font parti de la coalition de grève à l'intérieur de l'ASSÉ, incluent un point affiliation à l'ASSÉ dans l'assemblée générale de déclenchement de grève à l'intérieur du point plan d'action dans le but de préparer une campagne d'affiliation.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

6.1.1 D'enlever « Que le CIR propose le plan d'action suivant au premier Congrès de la coalition le 26 février : ».

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.1.2 Qu'il soit ajouté, avant la proposition « Que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ [...] dans le but de préparer une campagne d'affiliation. » : « Qu'en ce sens, le CIR propose au premier congrès de la coalition, avec les considérants ci haut ; »

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Pour : 2 Contre : 1 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 6.1 telle qu'amendée :

Pour : 2 Contre : 1 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

7.0 CIR du 13 février

7.1 Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant pour le CIR du 13 février :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du CIR du 14 janvier

2.0 Tour de table

3.0 Plan d'action d'affiliations

4.0 Congrès d'orientation et Forum sur le mouvement étudiant et syndicalisme de combat

5.0 Femmes

6.0 Manifestation nationale à Sherbrooke

7.0 Liens avec les syndicats

8.0 Congrès du 26 février

9.0 Varia

10.0 Levée

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

7.2 Que *nom retiré nom retiré* s'occupe des photocopies pour le cahier du CIR.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

8.0 Interne

9.0 Externe

10.0 Tournées

10.1 Que l'horaire de la semaine soit le suivant :

Lundi : *nom retiré* et *nom retiré* à Sherbrooke pour le débat à 11h30, *nom retiré* au bureau pour la journée et au CRAM à Bois-de-Boulogne à 19h30.

Mardi : *nom retiré* au débat à Drummondville, *nom retiré* à l'AG de Science Politique UQAM à 12h30, *nom retiré* à l'UQAM pour les AG des facultés de Sciences et de Lettres, Langues , Communication.

Mercredi : *nom retiré*, *nom retiré* et *nom retiré* au Vieux-Montréal pour de la mobilisation sur l'ASSÉ en

matinée, *nom retiré* à l'AG de grève de *nom retiré*-Victorin ou à l'AG du Vieux-Montréal si la première est annulée, *nom retiré* à l'AG de grève du Vieux-Montréal, *nom retiré* au bureau avec *nom retiré* pour les finances, *nom retiré* à Lionel-Groulx pour une journée de formation sur les revendications et réunion du Conseil Exécutif au bureau à 15heures.

Jeudi : *nom retiré* et *nom retiré* à l'AG de grève de Sherbrooke à 10h30 et *nom retiré* à l'Université de Montréal pour la mobilisation.

Vendredi : *nom retiré* travaille de 9h à 17h, *nom retiré* à Lévis-Lauzon pour le débat à 10h30 et *nom retiré* au bureau.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De reporter les points restants à la réunion de mercredi prochain et que *nom retiré* fasse le suivi pour les tâches de *nom retiré nom retiré* avec elle dans le début de la semaine.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

15.0 La levée à 21h15

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité